

INFORMATION AUX PARTICIPANT-E-S DU CENTRE DES FORMATIONS

Dans le contexte de l'après COVID-19, pour votre propre sécurité et celle des autres, ce document décrit les comportements à respecter lorsque vous participez à un cours/programme de formation présentielle.

Les consignes¹ suivantes sont à respecter scrupuleusement :

Port du masque

Si votre cours se déroule dans un bâtiment qui accueille des patient-e-s, tels que le bâtiment hospitalier (BH), Nestlé, etc., le port du masque est obligatoire dès votre entrée dans le bâtiment, durant votre cours et jusqu'à votre sortie du bâtiment.

Si votre cours se déroule dans un bâtiment administratif, tels que le Bugnon 21-25, Crousaz 10, Salle Teck de Cery, etc., le port du masque n'est pas requis tant que la distance physique de 1.5m est respectée. Si vous le souhaitez, vous pouvez décider de porter un masque même si la distanciation est avérée.

Dans les zones communes/de circulation à Crousaz 10, le port du masque est obligatoire

Dans tous les cas, des masques seront mis à votre disposition soit à l'entrée du bâtiment, soit à l'entrée de la salle de cours. Si votre cours dure plus de 4h et qu'il se déroule dans un bâtiment accueillant des patient-e-s, un second masque vous sera remis par l'intervenant-e du cours.

Merci de ne jeter les masques usagés que dans une poubelle fermée.

[lien vidéo : règle du bon usage du masque](#)

Désinfection des mains

Des distributeurs de désinfectant pour les mains sont à disposition.

Procéder régulièrement à la désinfection de vos mains, avant votre entrée dans le bâtiment/salle de cours et avant tout acte ou contact avec des objets d'usage commun (poignée de porte et de fenêtre, capsule de café, micro-onde, machine à café, machine Selecta, poubelle, etc.).

[lien vidéo : bonnes pratiques de la désinfection des mains](#)

Distance physique

Sauf consigne particulière de l'intervenant-e, vous devez respecter une distance de 1.5m minimum à tout moment et en tout lieu, y compris à l'extérieur du bâtiment où se déroule votre cours. Favoriser l'utilisation des escaliers plutôt que l'ascenseur.

Comportement

Respecter scrupuleusement les règles de comportement (ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, ne pas se transmettre des objets y compris la nourriture ou les boissons, etc.).

Désinfection des surfaces

Si votre cours se déroule dans une salle de cours classique, désinfecter votre surface de travail au début et à la fin du cours à l'aide des lingettes fournies par l'intervenant-e.

Si votre cours se déroule dans une salle de cours informatique, désinfecter avant et après utilisation le clavier, la souris et l'écran à l'aide des lingettes fournies par l'intervenant-e.

Horaire des cours

Pour vous permettre de circuler en toute sécurité dans le bâtiment et afin de réduire au maximum les contacts dans les espaces de circulation, les horaires de cours et de pause peuvent être modifiés. Si tel est le cas, vous en serez informé-e par email.

¹ Ces consignes reposent sur les directives de l'OFSP, de la FSEA et de la Direction générale du CHUV.

Affaires personnelles

Conserver vos affaires personnelles près de vous et ne les déposer que sur votre table ou le dossier de votre chaise. N'utilisez pas les patères pour suspendre vos effets personnels.

Si vous êtes un-e collaborateur-trice du CHUV, prendre votre badge avec vous.

Restauration à Crousaz 10

Si le nombre de places disponibles est insuffisant dans l'espace commun, la pause ou le repas peut être pris dans la salle de cours, en protégeant le matériel.

Une cafétéria est à votre disposition pour vous préparer un café ou prendre une boisson (machine Selecta). Prendre de quoi vous restaurer avec vous. Se désinfecter les mains avant de toucher tout appareil ou objet d'usage commun.

Votre état de santé

Rester à la maison en cas de symptôme(s) et avertir immédiatement de votre absence votre hiérarchie et le secrétariat du Centre des formations au 021 314 05 02 ou à l'adresse forminfo@chuv.ch.

Vérifier si vous avez une indication à un dépistage par frottis

Lien pour indication à un frottis : <https://coronavirus.unisante.ch/evaluation>

Hotline CHUV COVID-19 : 021 314 66 22.

L'intervenant-e est autorisé-e à refuser la présence au cours d'un-e participant-e présentant des symptômes.

Si vous avez été infecté-e, vous devez rester à domicile en auto-isolément 10 jours au minimum depuis le début des symptômes dont 48 heures sans fièvre. Dans tous les cas, avertir notre secrétariat. Si vous faites partie des personnes vulnérables, les mêmes conditions que celles d'un retour à l'emploi dans un poste au CHUV s'appliquent.

Lien intranet: [Que faire si je fais partie du groupe des personnes vulnérables?](#)

Retour de vacances et mise en quarantaine

Si vous planifiez ou revenez d'un voyage d'un pays signalé sur la [liste établie par la Confédération des Etats ou zones présentant un risque élevé d'infection](#) **et que vous devez rester en quarantaine 10 jours dans la période de votre cours**, en informer immédiatement le secrétariat du CeFor.

Utilisation de l'application SwissCovid

Si votre cours se déroule **dans l'enceinte du CHUV, déconnecter l'application SwissCovid**, de sorte à éviter une fausse prise en compte de cas COVID au sein de l'Hôpital ou une mise en quarantaine inutile.

Si vous avez des craintes liées au coronavirus et que vous souhaitez reporter votre participation à un cours, veuillez contacter notre secrétariat qui vous proposera une autre date en fonction des disponibilités.

Soyez sûr-e que nous mettons tout en œuvre pour vous assurer une formation dans les meilleures conditions et nous comptons ainsi sur votre collaboration pour que chacune et chacun puissent en bénéficier en toute sécurité.